

Demandés: bouchers, mécaniciens, infirmières, etc.

Malgré le haut taux de chômage, plusieurs métiers sont en demande

Caroline Montpetit

BOUCHER, électricien, mécanicien, machiniste, vendeur : on les réclame encore tous les jours dans les annonces classées des quotidiens de Montréal.

À la liste des ouvriers spécialisés qui sont en pénurie au Québec s'ajoutent les infirmières, les audiologistes et les orthophonistes, les hygiénistes dentaires, et même les ingénieurs spécialisés, qui ne répondent pas à la demande de main-d'œuvre du marché.

En pleine récession, et malgré des taux de chômage qui font les manchettes des journaux, les marchés d'alimentation, les hôpitaux et les entreprises de construction sont encore souvent contraints de recruter chez des compétiteurs des employés rompus à leur métier.

L'an dernier, un sondage de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes révélait que 46 % des entreprises éprouvaient périodiquement des pénuries de main-d'œuvre dans leur secteur.

Dans les métiers de la construction, à la papeterie Perkin, de Candiac, par exemple, on a dû employer l'été dernier du personnel importé d'Allemagne, du Danemark et du Japon, pour procéder à l'installation de machinerie, et ce, malgré un taux de chômage qui frisait les 53 % cet hiver, chez les 116 000 travailleurs enregistrés dans l'industrie de la construction.

Dans le secteur de l'électricité, la technologie prévoit aujourd'hui l'installation d'usine à papier, poursuit M. Di Muro, président de l'Association de la construction du Québec, pour la région de Montréal. Or, il n'y a pas de cours qui se donnent au Québec dans ce secteur. Ce sont les compagnies étrangères productrices de cette technologie qui viennent avec leur propre main-d'œuvre et qui procèdent à l'installation des équipements technologiques.

Chez les infirmières, on organise au moins une fois l'an une « foire » de recrutement, qui attire souvent du personnel de l'étranger, pour combler les vacances et les congés des infirmières syndiquées.

Et chez IGA, on confirmait cette semaine que les postes de bouchers demeureraient en tout temps difficiles à combler.

« Les bons bouchers sont une denrée extrêmement rare, explique pour sa part Claude Pigeon, responsable des relations publiques chez IGA. Dans les métiers spécialisés, la récession ne change rien. Un bon boucher ne restera jamais sur le

trottoir. Il peut toujours trouver du travail dans de bonnes conditions ».

Désintéressement de la population étudiante, contingentement des programmes, rareté et disparité de l'enseignement, exigences professionnelles des corporations ou des syndicats de travailleurs, les raisons varient, selon le secteur, pour expliquer la rareté des ouvriers spécialisés.

Pourtant, dans la liste des métiers où l'on connaît des pénuries au Québec, plusieurs ne demandent que quelques mois d'apprentissage.

À la fois bousculés par le développement de la technologie, enfermés dans les conventions collectives, les employeurs ne savent plus à quel saint se vouer pour relever le défi du recyclage de la main-d'œuvre et de la mondialisation des marchés.

Et, généralement, les employeurs s'entendent pour dire que ce ne sont pas les ressources humaines québécoises qui sont en pénurie, mais bien la compétence.

« Quand il y avait des écoles de métiers, le Québec avait la main-d'œuvre la plus compétente au monde en construction, c'était une main-d'œuvre très recherchée, poursuit, nostalgique, M. Di Muro. Avec le rapport Parent, dans les années 60, on a voulu mettre les cours de formation professionnelle dans les polyvalentes. Or, des professeurs de géographie pour enseigner la menuiserie, cela ne donne pas les meilleurs résultats... »

Entre 1985 et 1989, le nombre d'inscriptions en formation professionnelle dans les commissions scolaires du Québec a chuté de 58 %, passant de 33 779 élèves à 13 598, selon un récent rapport du Conseil supérieur de l'éducation.

Au cours de la même période, les effectifs de la formation générale s'accroissaient pour leur part de 6,2 %. Aujourd'hui, même lorsque le cours existe et se donne dans les polyvalentes, les étudiants rebutés par les conditions de travail difficiles des premières années de métier, désertent le programme ou le métier en cours de route pour chercher d'autres activités.

« Il y a un désintéressement de tout un segment de la population pour le domaine de la formation professionnelle. Autrefois, cette formation se donnait beaucoup de père en fils. Les gens savent quel profil on cherche, poursuit pour sa part Claude Pigeon. Aujourd'hui généralement, si on ne trouve pas ce qu'on cherche dans les écoles, le recrutement se fera de bouche à oreille ».

Chez les infirmières, si la pénurie est moins grave avec la récession



Marcel Roy, boucher chez Steinberg. Un bon boucher ne connaît pas le chômage.

PHOTO JACQUES GRENIER

parce que les infirmières permanentes prennent moins de congés sans solde, on ne compte pas plus, à l'heure actuelle, d'inscriptions dans les écoles de nursing de la province.

Selon des sources de l'Association des hôpitaux du Québec, les nouvelles recrues ont tendance à abandonner peu après l'embauche, lorsqu'elles découvrent qu'elles devront travailler de nuit, ou remplacer des permanentes, même après plusieurs années d'exercice.

Même constat dans les métiers de

la construction. Chez les briquetiers-maçons, selon M. Di Muro, la moyenne d'âge est désormais de 51 ans.

« Pour recycler la main-d'œuvre en chômage, poursuit le président de l'ACQ, il faudrait offrir aux chômeurs déjà enregistrés dans l'industrie 100 % de leur salaire tout au long de leur formation pour assurer le recyclage du personnel spécialisé. Or, ces travailleurs préfèrent souvent travailler au noir que de se recycler dans une formation donnée ».

Dans les métiers dits « de finition », les menuisiers et les opérateurs de niveau sont pratiquement devenus des espèces en voie d'extinction. L'industrie dispose désormais d'appareils qui fonctionnent au laser, et le nouveau personnel n'est tout simplement pas formé pour les faire fonctionner.

« Ce sont des métiers qui sont très durs physiquement, où beaucoup d'immigrants, notamment, combinent les postes, ajoute M. Di Muro. Ce

Voir page B-2 : Demandés

On ne court pas après les jobs...

Caroline Montpetit

LES PROGRAMMES de formation professionnelle qui offrent les perspectives d'emploi les plus alléchantes sont précisément les moins courus par les étudiants, tant au secondaire qu'au collégial.

Bien au contraire, écrivait le Conseil supérieur de l'éducation dans un récent avis au gouvernement du Québec, « un grand nombre de programmes très populaires annoncent des perspectives d'emploi plutôt faibles ».

En janvier 1991, le directeur de l'éducation des adultes au cégep André-Laurendeau, M. Michel Sylvestre, estimait à 500 000 le nombre d'adultes québécois de moins de 35 ans qui n'avaient ni diplôme secondaire, ni qualification professionnelle, et qui ne fréquentaient aucun établissement scolaire.

« Ces personnes, même à 35 ans, ont encore 30 ans et plus de vie active devant elles... », poursuivait M. Sylvestre, dans le cadre d'un colloque sur la formation professionnelle organisé par Fédération autonome du Collégial.

En techniques physiques, où les perspectives d'emploi sont pourtant favorables, les inscriptions ont en fait chuté de 21,5 % depuis 1985-1986, souligne le Conseil supérieur.

Par ailleurs, ce secteur de formation est toujours massivement occupé par les garçons au collégial, puisque seulement 5 % des effectifs féminins se retrouvaient dans cette famille, poursuit le Conseil.

En fait, les jeunes affichent une préférence marquée pour les programmes de formation générale à long terme, au détriment des formations courtes menant directement à un emploi.

Alors que syndicats, patronat et organismes scolaires déposent mémoires sur mémoires en commission parlementaire sur les scénarios de réforme de la formation professionnelle, la situation de celle-ci est passée d'alarmante à urgente.

De rapports en rapports, tous soulignent le manque de cohésion de l'enseignement et des lois qui le régissent, ainsi que l'absence de concertation entre niveaux de gouvernement et entre partenaires sociaux, selon le Conseil supérieur de l'éducation.

Aux guerres de juridiction entre les gouvernements fédéral et provincial dans le dossier de la main-d'œuvre s'ajoutent les batailles syndicales-patronales, ainsi que les luttes entourant certains plafonds d'emploi et les conditions de travail potentielles des nouveaux employés dans un secteur donné.

Dans les faits, précise le rapport

Voir page B-2 : Jobs

La Terre en mauvaise santé

Selon l'OMS, les maladies liées à l'environnement prennent l'allure d'un véritable fléau

Selon un rapport de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) rendu public mercredi dernier à Genève, les maladies liées à l'environnement et au mode de vie sont responsables de 75 % des quarante-neuf millions de décès recensés chaque année sur la planète. Avant la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu en juin à Rio-de-Janeiro, le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général, et Mme Simone Veil, présidente de la Commission Santé et environnement, ont prêté que si rien n'était mis en oeuvre on assisterait à l'émergence d'une crise « intolérable », ainsi qu'à des affrontements majeurs entre les pays industrialisés et ceux du tiers monde.

Jean-Yves Nau
Le Monde

GENÈVE — Si aucune thérapeutique décisive n'est malheureusement encore en vue, le diagnostic, lui, ne fait plus l'ombre d'un doute : le monde va mal, très mal, victime des effets conjugués de l'accroissement démographique, de la surconsommation d'énergie et, corollaire, d'une production industrielle de déchets. Avant la Conférence des Nations unies sur l'environnement et

le développement, l'OMS a voulu faire entendre sa voix et rappeler que la dimension sanitaire ne pouvait, comme c'est presque toujours le cas, continuer à être sous-estimée dans la problématique écologique. Avec la publication du rapport de la commission indépendante mise en place il y a deux ans et présidée par Mme Simone Veil, l'organisation internationale, en introduisant cette dimension, permet de dépasser l'habituel conflit entre écologie et développement entre respect de l'environnement et nécessité de la croissance.

Le bilan établi par la commission présidée par Mme Veil est accablant, quant il n'est pas désespérant. Une longue litanie chiffrée de la pathologie planétaire. On estime ainsi aujourd'hui que les maladies liées à l'environnement et au mode de vie — au premier rang desquelles les maladies infectieuses et cancéreuses — sont responsables de 75 % des quarante-neuf millions de décès enregistrés chaque année sur le globe. Près de deux milliards et demi de personnes sont atteintes d'affections associées à l'insuffisance ou à la contamination de l'approvisionnement en eau ainsi qu'au manque d'hygiène.

« À l'échelle mondiale le problème d'environnement le plus dramatique concerne les décès prématurés de millions d'individus, pour la plupart des nourrissons et des enfants, ainsi que les états pathologiques et les incapacités qui frappent des centaines de millions d'autres », a déclaré le



Simone Veil

docteur Nakajima.

Selon le rapport rendu public à Genève, les principaux problèmes d'environnement à l'échelon mondial concernent les états pathologiques et les décès prématurés liés à la présence d'agents biologiques dans l'eau, les aliments, l'air ou les sols. Ainsi, pour ne prendre que ces seuls exemples, on sait que cinq millions de nourrissons et d'enfants meurent chaque année de maladies diarrhéiques dues à la contamination de leurs aliments ou de l'eau de boisson ; que deux millions de personnes meurent de paludisme, plus de deux cent cinquante millions d'individus étant infectés, ou encore que des centaines de millions de personnes souffrent de parasitose intestinale grave réduisant leur autonomie et leurs capacités.

D'autres problèmes d'hygiène du milieu sont recensés dans les pays développés comme dans ceux en dé-

veloppement. Le rapport souligne que des centaines de millions de personnes souffrent aujourd'hui de maladies respiratoires causées ou aggravées par le tabagisme et la présence d'agents biologiques et chimiques dans l'air. Il ajoute que « des centaines de millions de personnes sont exposées à des dangers chimiques et physiques inutiles, chez elles, sur les lieux de travail ainsi que là où elles vivent en général ».

Huit milliards d'hommes en 2020

S'ajoutent des problèmes sanitaires « transfrontières et internationaux » : pluies acides, agrandissement ou trou de la couche d'ozone ou encore effet de serre... « La gravité des conséquences que pourrait avoir un réchauffement de la planète sur l'environnement et sur la santé de l'espèce humaine est telle que tout doit être mis en oeuvre pour réduire

Voir page B-2 : OMS

SANTÉ

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 13 mars 1992

PARUTION le 21 mars DANS LE DEVOIR

LE DEVOIR publiera le 21 mars son cahier spécial annuel sur la santé qui abordera deux thèmes de grande actualité : la prévention et la médecine globale ou médecine holistique. Ce cahier spécial fera d'une part le point sur ce qui se fait actuellement en matière de prévention et proposera d'autre part une réflexion sur le grand débat entre la médecine officielle et les « autres médecines » dites alternatives.

La prévention demeure un élément majeur de la nouvelle politique de la santé du Québec. Nous regarderons ce qui se fait présentement à ce chapitre et nous analyserons les retombées des programmes de sensibilisation. Nous poserons également un regard éclairé sur ces autres médecines qui, en proposant souvent une approche holistique de la santé, se démarquent de la médecine traditionnelle qui semble évoluer vers la spécialisation. Le but visé : aider les lecteurs à s'y retrouver face à un dossier qui est de plus en plus d'actualité.

CAHIER SPÉCIAL

Quand l'Argentine accueillait les nazis

Le Monde

L'ARGENTINE se penche depuis plusieurs semaines sur une des pages les plus noires de son histoire, celle de l'accueil et de la protection accordés à des centaines de nazis par le gouvernement du général Juan Peron (1946-1955), par le régime militaire qui l'a renversé, puis sous la présidence d'Arturo Frondizi (1958-1962).

BUENOS AIRES — Le général Peron fréquentait volontiers certains réfugiés nazis comme le pilote Hans Rudel ou le dirigeant oustachi Ante Pavelic, ancien chef de l'Etat indépendant croate soutenu par les Allemands. La presse accordée une très large place à ce qui, selon les uns, s'apparente à un exorcisme et, selon d'autres, à un acte de contrition tardif. Il est vrai que c'est la première fois que l'Argentine reconnaît officiellement avoir aidé les réfugiés nazis et, parmi eux, de nombreux criminels de guerre comme Adolf Eichmann.

Décidément, les temps ont changé en Argentine et le péronisme aussi. Aujourd'hui, malgré son étiquette péroniste, le très pragmatique et néolibéral président Carlos Menem ouvre les archives secrètes sur les anciens nazis réfugiés en Argentine après la chute du IIIe Reich. Pratiquement chaque jour, la presse « découvre » un ancien nazi et publie de larges enquêtes sur l'arrivée des sous-marins allemands en Argentine, l'installation de Joseph Mengele ou Adolf Eichmann sur les bords du Rio de la Plata ou, encore, la vie quotidienne d'une colonie nazie fondée par les anciens marins du *Graaf Spee*, un cuirassé allemand qui, cerné par la flotte anglaise, s'est sabordé en 1939 devant Montevideo.

Les deux premières livraisons de dossiers aux archives nationales n'ont pas apporté de révélations.

Les dossiers de la police fédérale et des services secrets sont composés en grande partie d'ordres de recherche ou de rapports de gendarmerie. Même s'ils ont été expurgés, ces dossiers révèlent malgré eux quelques perles, comme cette présentation du docteur Mengele, l'ange de la mort des camps d'extermination, décrit par le fonctionnaire comme un « scientifique » intéressé par l'étude des « jumeaux » et qui s'est consacré à la recherche sur « différents groupes humains ». Le sinistre docteur a coulé sous sa véritable identité des jours paisibles en Argentine avant de s'enfuir au Paraguay en 1960, peu après l'enlèvement d'Adolf Eichmann par un commando israélien dans la banlieue de Buenos-Aires.

En marge de l'ouverture des archives secrètes, la presse a retrouvé, dans les banlieues de la capitale, M. Wilfrid von Owen, l'ancien secrétaire de Joseph Goebbels. À 81 ans, il n'a pas varié, et continue à encenser son ancien patron, « un homme merveilleux et d'une très grande intelligence ». M. Owen, qui ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire, met toujours en doute le génocide contre les juifs.

Jan Olij Hottentot, lui, ne veut pas répondre à la presse. Sa femme lui a interdit de parler, et il rentre dans son pavillon de briques à l'arrivée des journalistes. L'ancien collaborateur de la SS aux Pays-Bas paraît toujours inquiet. Il a fait l'objet en 1988 d'une demande d'extradition de la part du gouvernement de La Haye, mais celle-ci a été refusée par les autorités argentines.

En effet, depuis 1953, l'ancien

membre de la *Grüne Polizei* possédait la nationalité argentine. Il est arrivé dans le pays en 1952 après s'être échappé d'une prison néerlandaise en 1947. Pourtant, à 80 ans, l'ancien nazi qui fut tour à tour employé de police provinciale, boxeur, et peintre en bâtiment, n'est pas totalement à l'abri d'une mauvaise surprise : en mai 1990, la Cour suprême argentine avait autorisé, après 17 ans de négociation, l'extradition de Joseph Schwammberger en Allemagne, où il est actuellement jugé.

Un autre Hollandais, Abraham Kipp (75 ans), condamné à la prison à vie pour crimes de guerre en 1949, vit encore quelque part près de la capitale. Il est aussi devenu citoyen argentin en 1953. Les spécialistes attendent de l'ouverture des dossiers quelques précisions sur la manière dont sont arrivés les fugitifs, et surtout avec quel passeport. Mais, d'autres énigmes demeurent : que sont devenus l'ancien chef de la Gestapo Heinrich Müller ou Edouard Roschmann, « le boucher de Riga », ou encore Rudolf Mildner, un dirigeant de la Gestapo en Pologne ?

Le responsable de l'Amérique latine du Centre Simon-Wiesenthal, M. Simon Samuels, estime pour sa part que ces archives ne sont que « la partie visible de l'iceberg » et réclame l'ouverture des archives de la banque centrale pour pouvoir remonter les pistes des investissements nazis après la fin de la guerre. Cette demande est restée sans réponse pour le moment. En Argentine, ce genre de démarche doit encore dérangé. M. Samuels, venu vérifier le contenu des archives ouvertes au public, a pu constater dans son hôtel de Buenos-Aires, où les menaces directes de « transformer en savonnette » n'ont pas manqué.

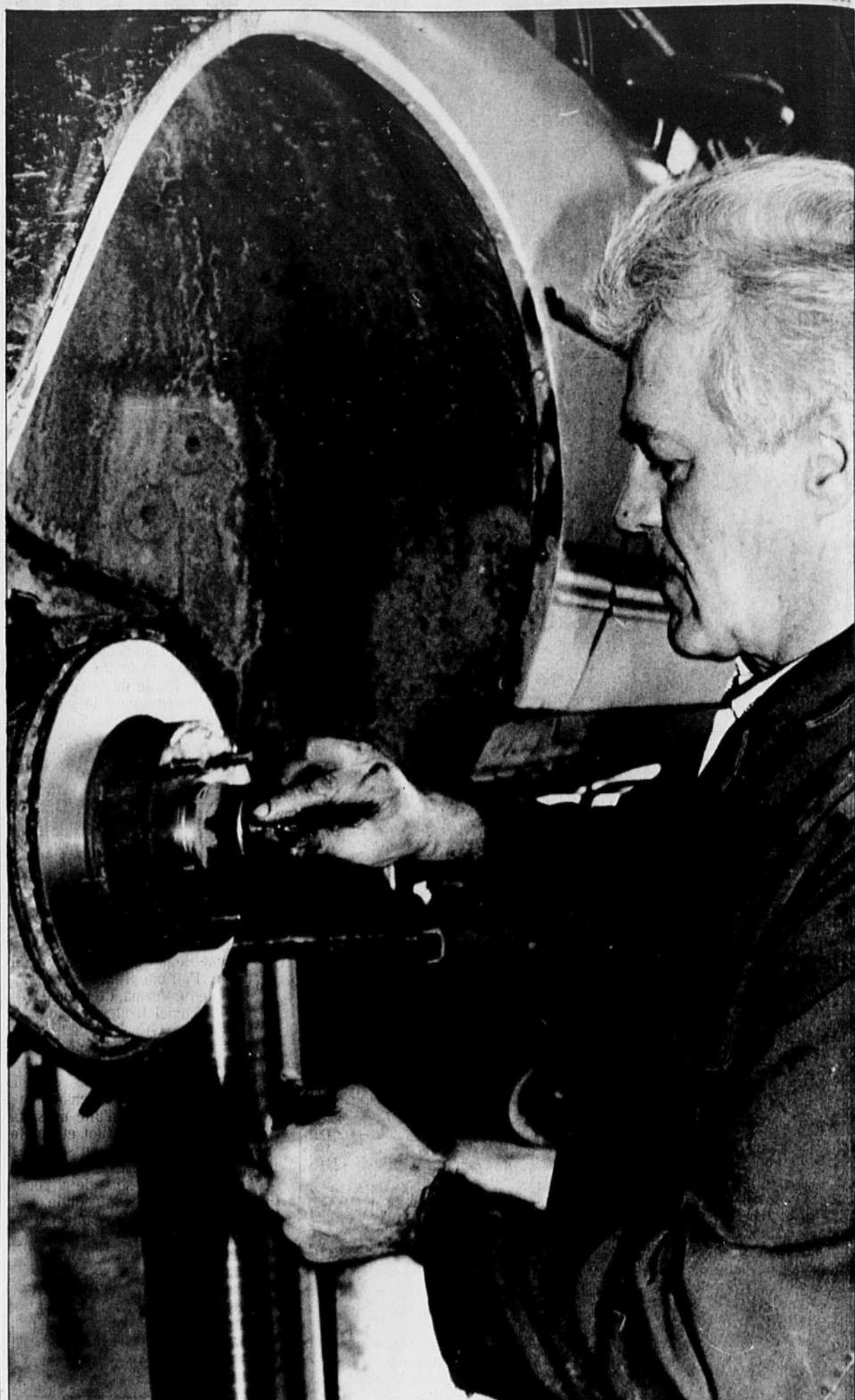


PHOTO JACQUES GRENIER

Léon Ménard, mécanicien. Comme les bouchers, les infirmières, les électriciens, les vendeurs, les mécaniciens sont recherchés. Mais les jeunes ne se précipitent pas sur les programmes de formation qui débouchent sur des emplois assurés.

◆ OMS

dès maintenant les émissions de gaz à effet de serre par des efforts individuels et grâce aux textes internationaux actuellement mis au point par les Nations unies », souligne-t-on à l'Organisation mondiale de la santé.

Ces sombres perspectives doivent être replacées dans un cadre trop souvent oublié, caractérisé par le dénuement du plus grand nombre et par l'accroissement apparemment incontrôlable de la démographie internationale. « Si la pauvreté se mesure au nombre de personnes qui ne bénéficient pas d'un niveau de vie leur garantissant une alimentation adéquate, de l'eau saine en quantité suffisante, des services d'assainissement, un logement décent et l'accès à l'éducation et aux soins de santé, on compte plus de deux milliards de pauvres, soit 40 % de la population mondiale, précise-t-on à Genève. Une forte proportion d'entre eux sont des femmes et des enfants, généralement plus exposés aux risques pour la santé liés à l'environnement. »

Le rapport de l'OMS rappelle que la population mondiale qui avait

quintuplé entre 1800 et 1990, dépasse maintenant les cinq milliards et comptera, d'après les projections, huit milliards d'individus en 2020. « Si les estimations des futurs taux de croissance de la population urbaine ont probablement été exagérées, souligne le rapport, le développement urbain a déjà dépassé la capacité de la plupart des gouvernements de résoudre les problèmes de santé et d'environnement qui sont aujourd'hui posés. »

L'une des principales difficultés concerne ici la hiérarchie des priorités et l'urgence des problèmes à résoudre. Face à l'énergie nucléaire convient-il de privilégier les risques de pollution radioactive et d'accidents de centrale ou faut-il, au contraire, souligner l'apport que peut constituer cette source d'énergie pour l'amélioration des conditions sanitaires ? Dans un autre domaine il est clair, aux yeux des experts de l'OMS, que les différentes sources de pollution de l'atmosphère demeurent sans commune mesure avec le danger majeur que constitue le risque de cancer broncho-pulmonaire lié à la cigarette et l'incitation publicitaire à la consommation de celle-ci.

Face à un tel bilan, les recommandations de la commission présidée

par Mme Veil paraîtront bien modestes, si ce n'est dérisoires, puisqu'elles se bornent à demander aux gouvernements et aux organisations internationales de privilégier la réduction de la croissance démographique, de la surconsommation et de la production de déchets. On ne saurait pourtant minimiser une action qui, sous l'égide de l'OMS, tente de « s'attaquer à tous les facteurs économiques, sociaux et culturels » qui, dans les pays du tiers monde notamment, sont à l'origine de l'accroissement démographique.

« Si nous n'agissons pas maintenant, la crise à laquelle seront confrontés la Terre et ses habitants deviendra intolérable, l'environnement n'étant plus en mesure d'y faire face », a conclu le docteur Nakajima. Pour sa part, Mme Veil a prudemment exposé les différents aspects de ce dossier planétaire, un dossier d'autant plus complexe que l'on ne peut priver les pays du tiers monde du développement auquel ils aspirent et que l'on ne peut, dans le même temps, imposer un contrôle drastique de la démographie qui pourrait n'être perçue que comme le nouveau visage d'un eugénisme au service de l'espèce humaine tout entière.

◆ Jobs

du Conseil supérieur de l'éducation, la réforme de la formation professionnelle a surtout favorisé, depuis cinq ans, l'inscription d'adultes à temps complet dans ces programmes.

Alors que la réforme n'a attiré que 400 inscriptions supplémentaires dans le secteur des jeunes, entre 1985 et 1990, le secteur des adultes voyait ses inscriptions grimper de 16 032 à 23 436 au cours de la même période.

Par ailleurs, le Conseil supérieur

de l'éducation souligne un taux de chômage important chez les personnes possédant uniquement un diplôme du secondaire.

Au chapitre de la formation professionnelle, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé, suggérerait récemment d'ajouter des postes d'orienteurs dans les commissions scolaires de la province. Il ajoutait que la plupart des parents encourageaient systématiquement leurs jeunes à poursuivre des études universitaires.

« En général, les orienteurs sont plus compétents dans l'évaluation psychologique des capacités de l'élève que dans l'adaptation de l'orientation aux besoins du marché du travail, expliquait pour sa part cette semaine un consultant du ministère de l'Éducation. Ils délaissent souvent l'aspect du placement dans les entreprises, qui fait suite à la formation ».

◆ Demandés

sont aussi des métiers où les jeunes ne demeurent pas longtemps. Lorsqu'ils se rendent compte de la difficulté du travail, ils préfèrent aller trouver de l'ouvrage ailleurs.

Autre obstacle à la formation de nouveaux arrivants dans les métiers de la construction, les cartes de compétence de l'industrie, qui nécessitent, dans tous les cas, la poursuite d'une formation officielle même après l'embauche d'un apprenti au sein d'une compagnie.

Et souvent, la technologie se transforme à un rythme tel que les commissions scolaires s'essouffent très vite, et leurs budgets ne suffisent pas à payer le renouvellement des équipements.

« Même si un apprenti débute sa formation sur le tas, il doit obligatoirement suivre, dans l'année qui suit, un cours d'un minimum de 150 heures dans une commission scolaire, en vertu des règlements de l'industrie, poursuit M. Di Muro. Or, dans cer-

tains métiers, les devis des cours de formation professionnelle ne sont même pas complétés. Chaque année, il y a des gens qui s'enregistrent dans les commissions scolaires. Mais il peut arriver qu'un étudiant se présente au cours et qu'on lui dise que le programme a été fermé faute d'inscriptions au par manque d'équipement ».

Si le gouvernement du Québec offre à lui seul 120 programmes de formation professionnelle au secondaire et 125 en formation technique au collégial, on s'entend, même au ministère de l'Éducation, pour dire qu'une très forte proportion de ces programmes de formation ne sont pas adaptés à l'industrie.

Bien qu'on s'acharne, depuis quelques mois à peine, à fonder de nouvelles écoles, telles que les métiers de l'Aéropatiale, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, les secteurs de la robotique ou de la fibre optique, par exemple, n'ont pas encore bénéficié des modifications du programme qui les auraient adaptés à la technologie.

Selon des consultants du ministère de l'Éducation, certaines pénuries sont même créées artificiellement par des corporations ou des syndicats, qui désirent garder le contrôle sur le nombre de membres enrôlés dans la profession.

Si certains groupes de pression, et notamment les employeurs, sont à la recherche de la main-d'oeuvre la moins coûteuse et la plus qualifiée possible, les corporations et les syndicats, emportés par les rapports de force, préfèrent souvent imposer des critères et un contingentement très étroits aux collèges et aux universités, pour restreindre l'accès et garder l'exclusivité d'exercice d'une profession.

« Il arrive aussi que les groupes universitaires ou collégiaux concentrent leurs efforts pour garder l'exclusivité dans un secteur de formation, explique une source du ministère de l'Éducation qui refuse d'être identifiée. Dans l'ensemble, à moins qu'il n'y soit forcé dans des conditions extrêmes, il est très rare que l'État assume un véritable leadership dans ce genre de dossier ».

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons



Choix.

Faites vos choix sept jours par semaine.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 22 mai 1992, vous pouvez profiter du luxe, du service et du style du nouvel Hôtel Inter-Continental Montréal à un tarif alléchant, chaque jour de la semaine. De plus, nous vous offrons gracieusement une option additionnelle au choix.

<p>Hébergement dans une suite à une chambre.</p>
<p>Deuxième nuit à moitié prix.</p>
<p>Stationnement de nuit ou transport de l'hôtel à l'aéroport.</p>
<p>Crédit de 25\$ par jour sur la nourriture et les boissons.</p>

Faites votre choix. Sélectionnez tout simplement l'option que vous désirez et jouissez pleinement d'un luxueux séjour bien mérité, juste aux portes du Vieux-Montréal, à notre tarif spécial de Choix. **139\$***

Pour réservations, contactez votre agent de voyages ou composez le (514) 987-9900, sans frais 800-327-0200.



HÔTEL
INTER-CONTINENTAL
MONTRÉAL

360, rue St-Antoine ouest • Montréal, Québec, Canada

* Par nuit, en occupation simple ou double. Selon les disponibilités. Réservations requises à l'avance. Si l'une des options n'est pas disponible à l'arrivée, un substitut sera proposé. Taxes locales et service non inclus. Non disponible pour les groupes. L'option "Deuxième nuit à moitié prix" est valable durant le séjour en cours.

ARTS VISUELS

Plus jamais la guerre!

Otto Dix, le peintre est l'oeil du monde

Réalisateur: Reiner E. Moritz.
Allemagne 1989 (59 minutes).
Version française.

Jean Dumont

SI ON DÉPÊCHAIT sur les champs de bataille du monde, pour nous dire le quotidien banal de la guerre, des peintres et leurs pincesaux plutôt que les caméras anonymes d'un quelconque CNN, nous aurions certainement plus de chances de voir exaucer un jour le voeu, jusque là pieu et papal, du « Plus jamais la guerre ». Nous découvriions sûrement, sous les champs opératoires aseptisés des fameuses « bombardements chirurgicaux », l'horreur de la réalité et de la faute. Et parce que les artistes ont la mémoire très longue, nous porterions longtemps en nous cette cul-

pabilité.

Pourquoi, plutôt que de ses tableaux, parler d'abord de la guerre à propos du grand peintre allemand Otto Dix et du film réalisé sur son oeuvre par Reiner E. Moritz ? Tout simplement parce que les films sur la peinture, même quand ils sont excellents, ne peuvent que tourner sans fin autour du coeur de l'oeuvre, sans jamais nous en livrer le noyau. Ils ne sont pas en cela différents de tous les textes, les commentaires ou les critiques qui viennent en éclaircir certains aspects, en donner quelques clés formelles ou théoriques de lecture, ou s'inscrire dans leur marges et accompagner leur dérive.

Plus que de dire ce qu'est vraiment l'art, le film sur l'art, quelquefois à son insu, donne plutôt au spectateur les moyens de l'aborder. Le travail de la caméra dont l'oeil erre à la surface des toiles, fragmente l'oeuvre, brise son silence, et fraye le

chemin au regard et à la réflexion. Mais le film, même classique, quand il est bien fait, et c'est le cas de celui-ci, donne surtout à l'oeuvre son identité sociale et historique. Arraché à la solitude glacée de la cimaise, tel ou tel tableau devient soudain grâce au film, et parmi d'autres, un des éléments de l'énigme qu'est notre destin.

Le destin d'Otto Dix, lui, né en 1891, semble avoir été scellé par son expérience de la guerre de 1914-18, et sa hantise de voir se renouveler un désastre dont il fut d'ailleurs de nouveau l'un des acteurs involontaires en 39-45. Il a laissé pas moins de 600 dessins, aquarelles, et gouaches, de la Grande guerre, à laquelle il a participé dans les tranchées. Ses oeuvres de cette époque étaient influencées par l'activité du groupe « Die Brücke », créé en 1905, et dont les membres tentaient de hier étroitement l'art et la vie. (On peut voir une étonnante peinture de Ernst Ludwig Kirchner, le créateur de ce groupe, dans la collection du Guggenheim, au MBA).

Après l'armistice, la peinture d'Otto Dix fut marquée par le mouvement Dada, dont il fut l'un des membres, par l'expressionnisme, puis par le réalisme vériste du mouvement « Neue Sachlichkeit » (Nouvelle Objectivité), dont il représenta, jusqu'en 1930, les idées les plus engagées. Il a peint les horreurs de la guerre, mais aussi celles de l'après-

guerre, de ses mutilés et de ses héros inutiles. Voulant que sa dénonciation fut universelle, il fit l'économie du style, pour se consacrer à une peinture qui soit la plus impersonnelle possible, en revenant aux techniques anciennes de la détrempe et des glacis. Son anti-héroïsme lui coûta son poste de professeur à l'Académie de Dresde dont il fut destitué par les Nazis en 1933. Il figura d'ailleurs, en 1937, à la fameuse exposition de « l'Art dégénéré », organisée par ces derniers. Il fut même accusé, en 1939, d'avoir fomenté un attentat contre Hitler.

Pour retracer l'oeuvre et la vie de cet artiste, mort en 1969, le film ne dévie jamais des conventions du genre: exploration des toiles par l'objectif, commentaires livrés par des historiens d'art ou des marchands de tableaux. Par contre, les nombreuses inclusions de scènes filmées dans les rues et dans les tranchées, permettent au spectateur de comprendre l'urgence et la nécessité, toujours actuelles, de l'oeuvre d'Otto Dix. J'aurais aimé, quant à moi, que, hors de la notion évidente du chaos, le film étudie un peu plus profondément les relations de l'oeuvre de Dix, avec la philosophie nietzschéenne, et qu'il tente de répondre à la question qui ne manque pas de venir à l'esprit de quiconque apprend que cet artiste qui a voulu que toute une part de son oeuvre soit celle d'un témoin impersone, soit aussi l'auteur de plus de 160 auto-portraits...

LES BOÎTES NE SONT PAS TOUTES CARRÉES...

du 26 février au 8 mars

spectacle musical jeunesse et famille

Centre Strathearn

3680 Jeanne-Mance, Montréal

réservation seulement 527-7726

LE MOULIN À MUSIQUE

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Devoir, vendredi 6 mars 1992

NOS CHOIX CINÉMA

✓ **Europa** À voir à tout prix, le dernier film de Lars Von Trier, pour l'intelligence de son scénario, la beauté des images, et le numéro hypnotique de montage que le cinéaste danois nous sert ici. Celui-ci a travaillé chaque plan, à la façon d'un peintre, mêlant le noir et blanc à la couleur. Son film est une oeuvre d'art et sans doute un futur classique avec des images qui s'inscrivent dans la lignée du *Métropolis* de Fritz Lang. Sur l'Allemagne en déroute de 1945, Lars pose le regard oblique, onirique du jeune qui n'a pas connu cette guerre, mais en a subi les contrecoups et la réinvente à la mesure de son cauchemar. On rencontrera un Américain amoureux d'une belle nazie à bord d'un train en folie pris en otage par le temps qui presse. Magnifique ! En v.o. anglaise au Faubourg, avec sous-titres français au Berri.

— Odile Tremblay

MUSIQUE



✓ **Orgue et trompette** L'organiste Gisèle Guibord, titulaire des grandes orgues de l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement et le trompettiste Daniel Doyon (notre photo), directeur de l'ensemble et du quintette des cuivres de Montréal donnent un concert à l'église Saint-Marc de Rosemont dimanche à 14 h 30. Au programme: des oeuvres de Georges Delerue, Raymond Daveluy, Jongen et Liszt.

✓ **Trio Borodine** Concert ce soir à 20 h du Trio Borodine à la salle Claude-Champagne. Au programme: des oeuvres de Mozart, Ravel et Dvorak.

✓ **Rigoletto** L'opéra du samedi présente Rigoletto de Verdi depuis le Metropolitan de New York diffusé en direct au réseau FM de Radio-Canada. Au pupitre: un spécialiste du répertoire verdien, Nello Santi. Le rôle-titre sera défendu par le baryton Leo Nucci entouré de la soprano Ruth Ann Swenson en Gilda et le ténor Richard Leech en Duc de Mantoue. Le public est invité au studio 12 à 13 h 15 pour écouter cet opéra et entendre les commentaires du musicologue Guy Marchand et participer au jeu-questionnaire.

— Marie Laurier

DANSE

✓ **Reaching Beyond** est présentée ce soir et demain à Tangente, à 20 h 30, dans le cadre de l'événement *Consensus & Contestation: dialogues*, organisé par le Goethe Institut, Cinémama et Tangente. Créée en décembre dernier à Francfort par la danseuse-chorégraphe Ilka Dubek et la photographe Cylla von Tiedemann, la pièce s'inscrit dans le courant multimédia, et opère un mariage entre le mouvement, la lumière, la musique, et les projections de diapositives. Ilka Dubek, qui est née au Nebraska, fait carrière en Allemagne depuis la fin des années 70, et Cylla von Tiedemann, qui est d'origine allemande, s'est installée au Canada au début des années 80. Elle s'illustre depuis son arrivée ici par la qualité de son travail en photographie.

— Mathieu Albert

VIDÉO

✓ **Le couple dormant** Le Centre international d'art contemporain de Montréal, 3575 avenue du Parc, espace 4306, présente jusqu'à la fin avril la première sculpture vidéo de Barbara Steinman, *Le couple dormant*, réalisée en 1980. Ce memento électronique est présenté dans le cadre de l'exposition *Dialogues*, regroupant 35 femmes-artistes dont les oeuvres proviennent de la banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada. Elle a lieu conjointement au forum organisé par le Goethe Institut et Cinémama, *Consensus et contestation: Dialogues*, qui se tient en fin de semaine au Centre canadien d'architecture, où Jana Sterbak, notamment, présentera demain seulement une installation vidéo « robe et machine », intitulée *Télécommande*.

— Daniel Carrière

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

La poésie des femmes

LA POÉSIE des femmes au Québec telle que recensée dans l'anthologie de Nicole Brossard et Lisette Girouard, sera à l'honneur lundi soir au Spectrum dans la foulée de la Journée internationale de la femme.

Trois comédiennes de grand talent, Andrée Lachapelle, Sylvie Drapeau et Sophie Faucher prêteront leurs voix aux incantations poétiques des Marie Le Franc, Jovette-Alice Bernier, Thérèse Renaud, Rina Lasnier, Fernande Saint-Martin, Alice Lemieux-Lévesque, Louky Bersianik, Marie Savard, France Théorêt, Michèle Lalonde, Madeleine Gagnon, Simone Routhier, Nicole Brossard, Hélène Monette, Germaine Mornard, Micheline Sainte-Marie, Suzanne Paradis, Louise Cotnoir, Denise Boucher, Louise Desjardins, Blanche Lamontagne-Beauregard, Yolande Villemaire, Pauline Harvey, Suzanne Jacob, Medjé Vézina, Clémence Desrochers, Rachel Leclerc, Madeleine Guimont, Geneviève Labelle, Francine Déry et Marie Uguay.

Cette lecture-spectacle sous le thème *6e Sens*, voir le sens poétique qui palpite en chacun et chacune de nous, sera appuyée d'une musique originale de Claude Milot et de Robert Forest et la mise en scène est signée Line McMurray.

Cette grande fresque de la poésie au féminin est sans contredit le choix unanime de la section culturelle du DEVOIR pour son événement de la semaine. Rendez-vous au Spectrum, le lundi 9 mars à 20 h 30.

Plusieurs autres manifestations artistiques souligneront la fête des femmes et l'on en trouvera la liste dans notre édition de demain.

— Marie Laurier



PHOTO LOUIS LAPOINTE

À l'arrière-plan, de gauche à droite: les comédiennes Sophie Faucher, Andrée Lachapelle et Sylvie Drapeau; au milieu, même ordre, Nicole Brossard et Lisette Girouard, auteurs de l'*Anthologie de la poésie des femmes au Québec* (Éditions Remue-Ménage), et, assise, Line McMurray, directrice artistique de la lecture-spectacle de lundi.

À QUÉBEC

Claude Dubois

Dubois est en ville, entouré de ses musiciennes, offrant son nouveau spectacle ce soir et demain dans une Salle Albert-Rousseau complètement rénovée.

☆☆☆

Oliver Jones

Concert solo du pianiste Oliver Jones, à L'Anglicane de Lévis, ce soir, à 21 h.

☆☆☆

Sarah McLachlan

Il y aura foule à minuscule D'Auteuil, dimanche soir, où on aura le pur plaisir d'entendre Sarah McLachlan, toute jeune canadienne de Vancouver relativement peu connue, mais qui ne tardera pas à l'être si elle continue sur la lancée de ses deux premiers enregistrements. Le spectacle de dimanche affiche com-

plet, mais on a prévu une supplémen-

☆☆☆

Jacques Bertin

Bertin, qui roule sa bosse en France depuis une vingtaine d'années, a aussi ses fans à Québec, où il revient périodiquement égrener ses chansons douces aux textes forts. Au Théâtre du Petit-ChAMPLAIN, jusqu'au 14 mars. Il est entouré de cinq musiciens.

☆☆☆

Mujer X Mujer

Dimanche, c'est la journée internationale des femmes. La Galerie Vu profite de l'occasion pour présenter une exposition de photographies à la Galerie municipale, au Palais Montcalm. Il s'agit de l'exposition *Mujer X Mujer* qui regroupe une centaine de photographies réalisées par 22 artistes mexicaines. Le thème choisi:

les femmes, bien sûr. Jusqu'au 29 mars.

☆☆☆

Sonates de Bach

Les amateurs de musique baroque seront intéressés & se rendre à la chapelle historique du Bon-Pasteur pour y entendre l'intégrale des sonates pour flûte de Bach. Viole de gambe, violon baroque, clavecin et flûte. Dimanche, 20 heures.

☆☆☆

La complainte des hivers rouges

En ces temps de froideur constitutionnelle, le Trident présente une reprise de *La complainte des hivers rouges*, un drame épique sur la Révolution des patriotes de 1837, écrit par le directeur de la compagnie, Roland Lepage, qui fait également partie de la distribution. Au Grand Théâ-

tre, jusqu'au 21 mars. Mise en scène de Gilbert Lepage. Neuf comédiens sur scène et deux musiciens.

☆☆☆

Wouf Wouf

Au Périscope, Wouf Wouf prend l'affiche jusqu'au 21 mars. Un texte d'Yves Sauvageau, présenté par le Théâtre Repère. L'imaginaire explose: une centaine de personnages sur scène.

☆☆☆

Jimmy Dean

La Bordée offre une oeuvre autour du mythe de James Dean *Jimmy Dean*, d'Ed Gracky, jusqu'au 14 mars. Des groupes entretiennent le culte de l'acteur rebelle. L'une d'elles prétend que le père de son fils est nul autre que la star. Mise en scène de Gill Champagne.

— Jocelyne Richer

TÉLÉVISION

AUJOURD'HUI

Droit de parole

Êtes-vous encore capables d'en prendre ? Si oui, on décortiquera pour vous la nouvelle épitre constitutionnelle Beaudoin-Dobbie.

(Radio-Québec 20 h)

☆☆☆

Avec un grand A

Le retour des dramatiques « conscientisées » et « songées » de Janelle Bertrand. Une réceptionniste (Élise Guibault) doit coucher avec le patron (Denis Bouchard) pour obtenir une promotion. C'est suivi à 22 h 30 par une tribune téléphonique sur le harcèlement sexuel.

(Radio-Québec 21 h, en reprise samedi 20 h)

☆☆☆

Bouillon de culture

Pivot reçoit Oliver Stone, qui débarque en France pour faire ce qu'il fait sans arrêt depuis six mois en Amérique: défendre son film *JFK*.

(TV5 21 h)

☆☆☆

La fugue

Version française de *Night moves*, un film oublié de 1975, par Arthur Penn qui a filmé de bien belles choses dans sa vie (dont *Bonnie et Clyde*, voir demain). Gene Hackman officie en détective privé dont la vie est transformée lors d'une enquête.

(Radio-Canada minuit)

☆☆☆

DEMAIN

Rock'n'mode

Lancer une nouvelle émission en mars c'est rare. Lancer une émission sur la mode également. La chaîne câblée s'y essaie, et pour cette première l'animateur Stéphane Le Duc retrace l'histoire du blouson de cuir et son rapport avec des personnalités célèbres.

(Musique Plus 19 h 30)

☆☆☆

Nat King Cole

Au réseau « cultivé » américain c'est vraiment la soirée du célèbre crooner américain des années 50, et de sa fille Nathalie vedette de l'heure aux États-Unis. Documentaire sur le père à 19 h au PBS 57 et à 21 h 30 au PBS 33, et concert de la fille à 20 h aux deux PBS.

☆☆☆

Bonnie et Clyde

Warren Beatty et Faye Dunaway étaient jeunes et beaux, c'était l'année de l'amour, c'était l'année de l'Expo, et la vie de gangster c'était la liberté. Un classique.

(Quatre Saisons 20 h)

☆☆☆

Concert Plus

Pour les fans d'Elton John et de son parolier Bernie Taupin des entretiens et des extraits de spectacles.

(Musique Plus 21 h)

☆☆☆

Thérèse

Je me confesse: je n'ai jamais vu le film, le sujet (la vie de Ste-Thérèse de Lisieux) me semblant vraiment

trop rébarbatif. Tout le monde affirme que j'ai vachement tort et que Thérèse est un bijou. Dois-je faire pénitence ?

(Radio-Québec 23 h)

DIMANCHE

La porte des lilas

Radio-Québec présente souvent des classiques vraiment bien du cinéma français en plein dimanche après-midi. Pourquoi ne pas les offrir en soirée ? Ici René Clair mettait en scène Pierre Brasseur en 1957. L'histoire d'un bandit traqué qui se réfugie chez un pauvre.

(Radio-Québec 14 h)

☆☆☆

Surprise sur prise

Pas toujours hilarant, pas toujours de bon goût, mais bon, il paraît que ce spécial de 90 minutes tourné au Mexique est très bien. Vous faites ce que vous voulez.

(Radio-Canada 19 h)

☆☆☆

W5

Parmi les sujets de cette émission d'affaires publiques un futurologue expliquera pourquoi le Canada sera nécessairement absorbé un jour par les États-Unis. Le jour où Mulrony privatisera le Parlement ?

(CTV 19 h)

☆☆☆

Portion d'éternité

Le film de Robert Favreau sur ce couple qui veut se faire inséminer parce qu'il n'a pas d'enfants, mélange assez touchant de drame psy-

chologique et de science-fiction.

(Radio-Canada 20 h 30)

☆☆☆

Les amazones

Un court métrage réalisé par un des meilleurs directeurs photo du Québec, Pierre Mignot, l'histoire de quatre jeunes filles partageant le même appartement.

(Radio-Québec 20 h 30)

☆☆☆

Sexe, mensonges et vidéo

Pour la première fois à la télé (francophone (sauf erreur) la Palme d'Or de Cannes 1989, coup d'envoi et coup de maître de Steven Soderbergh. Un jeune homme qui collectionne sur vidéo les confidences amoureuses.

(Radio-Québec 21 h)

☆☆☆

Caractères

Grande discussion très fin de siècle sur l'état de la démocratie libérale et la supposée fin de l'histoire. Avec des gens comme Francis Fukuyama, Bernard Henri Lévy, Pierre Nora.

(TV5 21 h)

☆☆☆

La fureur de vivre

James Dean au sommet de son mythe, sa gueule, son blouson, son animalité, Nathalie Wood affamée d'affection, la révolte contre les parents, l'éveil de l'amour, la course d'autos vers la mort... Le film a presque 40 ans mais il demeure actuel.

(Radio-Québec 22 h 40)

— Paul Cauchon

ARTS VISUELS

L'autre versant de Paris

Paris, roman d'une ville

Réalisateur : Stan Neumann
France, 1991, 52 mm, en français
(Carrefour de la création, en compétition) Demain, 20h, dimanche, 18 h, Cinéma-thèque Québécoise.

Marie-Michèle Cron



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART

PARIS EST une sacrée jolie môme, surtout lorsqu'on la découvre d'en haut, en une vue vertigineuse, portée par la voix-off d'un narrateur vigilant et passionné qui commente les pas et les croquis de l'historien de l'art François Loyer. Nous les suivons dans ce film aérien de Stan Neumann où la ville-lumière révèle l'autre versant de l'histoire de son architecture et de son urbanisme. Car au lieu de croiser les regards des passants, nous raisons plutôt les façades des immeubles, décochant au passage une flèche amoureuse aux nobles cariatides pour pénétrer, comme par effraction, dans ces arrière-cours qui constituent le ventre de Paris. En l'espace de cent ans, celle-ci s'est métamorphosée radicalement : la ville médiévale est devenue un modèle sur lequel toute cité européenne digne de ce nom doit s'appuyer.

Tout repose ici sur la réhabilitation des projets ambitieux du Baron Haussmann, que l'on considérerait comme une sorte de précurseur du vandalisme urbain, car les travaux de cet administrateur et préfet éclairé du second empire vont améliorer les conditions d'hygiène des maisons mal éclairées, la circulation et la protection des habitants dans une visée pratique et esthétique. Ici, on démolit pour reconstruire intelligemment et mâter une croissance trop vive et trop étouffante. Élargissement des rues, aménagement d'espaces verts, construction de places géométriques entourées de bâti-

ments symétriques, annexion des faubourgs à l'intérieur du mur de fortification ne sont que quelques changements majeurs apportés au paysage parisien sous le règne de Napoléon III. Mutations profondes d'une société en marche vers la modernité, chaque élément urbain devient symbole vivant de la ville. Fausse persienne rajoutée sur un mur pour ne pas casser l'environnement immédiat, ornements en relief qui accrochent la lumière, cour anciennement lieu de repli et de communication vidée aujourd'hui des concubines de ses résidents, obsession du cloisonnement, dénuement ou excès de représentation, les contrastes s'attirent et se repoussent continuellement.

Et puis, il y a une façade seule, sculpture solitaire qui attend d'être intégrée dans la chaîne des immeubles. C'est le maillon d'une phase, un mot qui vient écrire le roman de cette ville singulière. Ici, la poésie surgit par la fenêtre d'une ménagère qui secoue son drap au-dessus de la rue, dans le vrormissement pachydermique d'une 2 CV, dans le rire des gamins qui jouent sur le trottoir, dans le grésilleme d'un rasoir électrique ou dans la loge du concierge qui écoute sa télévision très fort. Tous ces bruits étouffés qui nous relient toujours à la réalité, nous les piafs fictifs accrochés dans les airs, nous enveloppent de leur charme et de leur torpeur. Il est cinq heures, Paris s'éveille et j'ai envie de marcher sur ses toits.

RESTAURANTS/chronique

Casse-croûte d'exception



Josée BLANCHETTE

COMMENT RECONNAÎTRE l'arrivée du printemps en ce qui me concerne ? Par une envie irrésistible de casser la croûte... dans un casse-croûte ! Mais, entendons-nous bien, un vrai casse-croûte digne des années 50 avec de la graisse suintant des murs et de l'atmosphère à revendre, des portions étouffe-chrétien (pas Jean, l'autre) et du ketchup Heinz bien en vue sur les tables comme dans l'annonce.

Aux autres les asperges d'importation, les laitues californiennes et les fraises trompeuses en forme d'espoir, je préfère terminer cette longue hibernation par quelques solides nourritures sans prétention. Rien de mieux pour combattre le SAD, pour renforcer ce qu'il reste de moral, pour s'épaissir la couenne en prévision des trous dans la couche d'ozone que ces méga-hamburgers et bonnes grosses frites de l'ancien temps.

L'Exception fait dans le casse-croûte rétro depuis quelques années déjà et une clientèle de jeunes fidèles encourage le vice été comme hiver. Le menu relativement élaboré pour la définition stricte d'un casse-croûte (aux légumes cette fois-là) remplira toutes ses promesses, assortie du pain multi-grains que fait cuire le propriétaire avec autant de passion que de dévotion. On peut aussi repartir, tous ses petits plats sous le bras, ou même commander certaines spécialités du gourou Shiam (comme sa lasagne végétarienne) par téléphone et en plus grandes quantités.

Les desserts sont nombreux et trônent sur le comptoir. Le gâteau au chocolat est décadent et simpliste croûte dérape dans la quiche-salade mais bon, fermons les yeux...

La soupe aux légumes rappelle les bonnes soupes maison, le bouillon fade en moins. La salade verte de la maison mise sur la romaine et une vinaigrette au yogourt tout à fait de circonstance.

Pour ce qui est du hamburger régulier garni de fromage mozzarella sur pain viennois ou du hamburger double garni en plus de bacon et de cornichons, tant la taille que la qualité de la viande séduisent. On a intérêt à avoir très très faim pour venir à bout de ces deux mastodontes. Les frites de taille américaine (par opposition aux françaises) sont absolument délicieuses et croustillantes, sans relent de graisse.

Il restait à mon vis-à-vis une brèche à colmater avec un morceau de gâteau au chocolat à l'ancienne, boursé de glaçage très sucré mais bon au goût et d'une texture fraîche. Avec un grand verre de lait... pour les vrais de vrai.

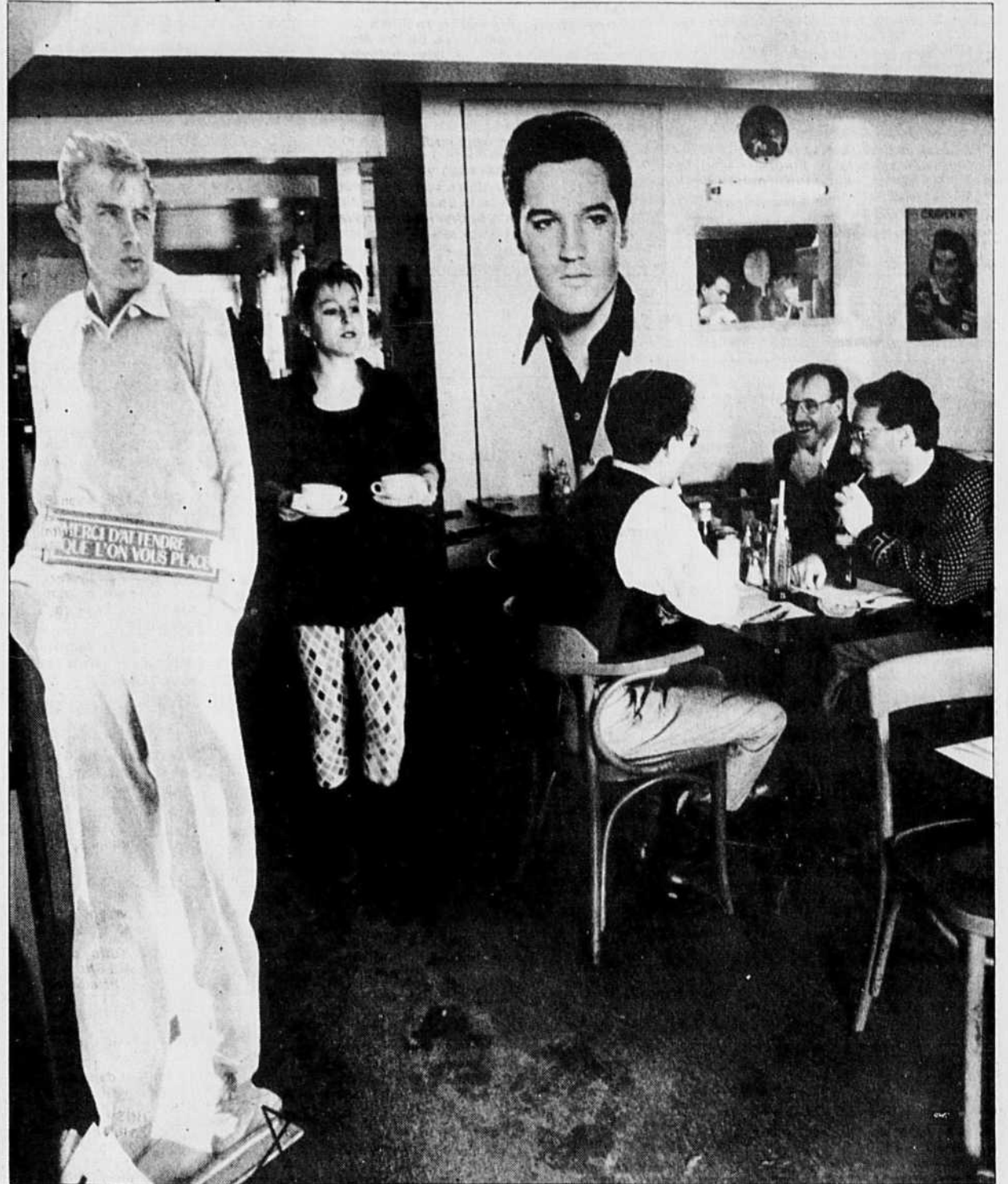
Comptez environ 25 \$ avant le Pepsi en bouteille, les taxes et le service.

L'EXCEPTION

1200 rue Saint-Hubert
Tél. : 282-1282

DEPUIS PLUS d'une trentaine d'années, un casse-croûte oeuvrait dans l'ombre d'un corridor lugubre d'un immeuble de la Main sans que j'en soupçonnasse l'existence. Shiam Ansel a repris en main ce délicieux pan de patrimoine urbain et en a fait Bimbo Express. Désormais, Bimbo est au fast-food végé ce que Wilmsky's (rue Fairmount) est au sandwich au saucisson hongrois.

Autrefois campé dans sa grande cuisine, Shiam se retrouve aujourd'hui derrière son comptoir à placoter et cuisiner en même temps, ce qu'il fait avec éloquence. Des tabourets chromés multicolores font face au mur et aux affiches de spectacles (l'unique décoration avec Shiam). On peut aussi observer le cuisinier réchauffer son spécial du jour aux saucisses de tofu et pommes de terre ou préparer un



Deux casse-croûte : en haut, L'Exception, et, en bas, Bimbo Express, et son chef Shyan Ansel.

PHOTOS JACQUES GRENIER

gratuite. Au fond du couloir du 3655, qu'on se le dise, il y a un homme heureux.

Comptez environ 8 \$ pour un repas complet avec taxes et service.

BIMBO EXPRESS

3655 rue Saint-Laurent
Tél. : 844-9355
Ouvert de 11 h à 19 h, et jusqu'à 21 h les jeudis et vendredis

VINS/chronique

Bonnes bouteilles de Bourgogne et de Toscane



Noël MASSEAU
Pierre SEGUIN

JÉAN CHARTRON et Louis Trébuchet sont deux Bourgognais qui ont su rapidement se tailler une place plus qu'enviable dans le petit monde déjà fort encombré du négoce de la Bourgogne.

L'association du maire-viticulteur de Puligny-Montrachet Chartron et du négociant-éleveur Trébuchet ne remonte qu'à juillet 1984. Sept ans à peine, pour monter une affaire de 3 000 000 \$ en produisant quelque 25 000 caisses de vin de qualité dont 70 % à l'exportation.

De passage à Montréal, la semaine dernière, Louis Trébuchet a animé une dégustation comprenant sept vins, cinq blancs et deux rouges, et a profité de l'occasion pour expliquer la philosophie de la maison.

L'objectif principal des deux associés peut se résumer de la façon suivante : produire des vins, surtout blancs (75%), typiques de leurs appellations, pouvant plaire au marché international, au prix le plus acceptable possible. En somme, respecter le terroir tout en produisant des vins élégants, frais, fruités, prêts à boire rapidement, pas trop coûteux à produire et le plus concentrés possible. Tout un programme qu'ils arrivent à réaliser avec un certain brio si on se fie à la dégustation menée par M. Trébuchet. La concentration n'est pas vraiment la caractéristique principale de leurs vins, mais tout le reste y est.

Des sept vins dégustés, quatre blancs et un rouge sont présentement en vente, dans les Maisons des vins et succursales régionales uniquement. Le rouge, un **Santenay 1er cru Passetemps 1988** (30,71 \$) est à peu près épuisé et le 90 (26,28 \$) devrait le remplacer sous peu. Nous le commenterons à ce moment-là. S'il vaut le 88, ce devrait être un achat intéressant.

Parmi les blancs, le **Mercury 1990** (14,28 \$, 375 ml; 26,37 \$, 750 ml) nous a semblé le meilleur achat à faire. Il présente un nez joliment parfumé et assez complexe de fruits et de vanille avec des notes subtiles de fleur et de noisette. La bouche n'est pas très ample, mais elle offre beaucoup de fruits, des saveurs très franches et nettes, de la rondeur et un équilibre impeccable. 16/20

Le **Beaune 1er cru « Clos des vignes franches » 1990** (34,24 \$) accroche davantage au nez avec des arômes bien affirmés de poire, d'amande et un vanillé plus souligné. La bouche est extrêmement élégante, d'une finesse qui frôle la légèreté. Certainement plaisant, mais la différence de prix n'est pas clairement justifiée. 16/20

En fait, si l'argent n'est pas un problème, il vaudrait mieux opter pour le **Chassagne-Montrachet 1er cru « Les Morgeots » 1989** (64,80 \$). Voilà un vin qui s'ouvre magnifiquement à l'aération et développe des arômes très francs d'ananas frais, de fleur, de noix de coco et de vanille. Et, la bouche n'est pas en reste : fruit mûr généreux, du gras, de la rondeur, de la longueur. À boire jeune à cause de son acidité plutôt basse. 17,5/20

Le **Rully La Chaume 1990** (14,06 \$, 375 ml; 25,94 \$, 750 ml) pourra plaire aux amateurs qui préfèrent les vins plus vifs, dominés par les arômes et les saveurs de pomme verte et d'agrumes. C'est un bon petit vin, bien fait mais moins poli que les précédents. Pour quelques cents de plus, notre préférence va vraiment au **Mercury**. 15,5/20

Deux bons chiantis

L'ANNÉE 1989 n'a pas été transcendante en Toscane. Un genre de creux entre 1988 et 1990. Les excellents 89 ne sont donc pas légion et il faut acheter avec prudence, d'autant plus que les prix des vins italiens accusent une nette tendance à la hausse par les temps qui courent.

Dans ce contexte, les amateurs de chianti feraient bien de goûter deux chianti classico 1989 récemment arrivés. Le premier porte la signature de Paolo di Marchi de la maison **Isole e Olena** et se vend 21,38 \$. C'est le plus léger des deux. De couleur rubis grenat presque clair, il exhale de bons arômes de fruits rouges et des notes de poivre et de tabac. La bouche est élégante, fruitée, peu corsée. Prêt à boire. 15,5/20

Le second, de la maison **Fonterutoli**, est moins cher (20,36 \$) et meilleur. Plus coloré, il est aussi plus costaud et plus ample. Le fruit rouge s'offre généreusement tant au nez qu'en bouche. Les tannins sont beaucoup plus sensibles que ceux du précédent, mais aucunement désagréables. À attendre une année ou deux. 16+/20

Jeunes sommeliers vedettes

DEUX MALENCONTREUSES erreurs se sont glissées dans notre chronique de la semaine passée, consacrée à trois jeunes vedettes québécoises de la sommellerie. Nous avons parlé de Stéphane Ethier alors qu'il aurait fallu écrire Stéphane Lortie. Quant à Jean-Philippe Lefebvre, c'est au restaurant L'Altro, et non au Latini, qu'il fait montre de ses talents. Un manque d'espace avait également empêché de publier la photo de nos trois olympiens du vin. Comme ils ont répété leur excellente performance aux demi-finales du Grand Prix Sopena du Sommelier 92, les 12 et 13 février derniers, les voici au moment où ils reçoivent leur récompense des mains de M. Ghislain K. Laflamme, président du jury montréalais.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 6 MARS
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- symphonie en ré majeur (Wanski)
- quintette à cordes op. 97 (Dvorak)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano no 5 en ré K. 175 (Mozart)
- quatuor à cordes K. 465 en ut (Mozart)
- quatuor à cordes op. 18 no 2 en sol (Beethoven)
- concert op. 8 nos 3-4-5 RV 253, 293, 297 (Vivaldi)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

RESTAURANTS

Libre comme l'air
Association Pulmonaire du Québec

Le Flambard
Cuisine française

Une bonne table... De bons prix...
Midi ou soir
5064, rue Papineau
Pour réservations : 596-1280

chez Vito

Restaurant italien
Lunch d'affaires
Table d'hôte
Grand choix de plats pour emporter
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623

Casa FERNANDEL

RISTORANTE

« un petit détour... pour une grande gastronomie italienne cuisinée par des italiens »
50 est, rue Jarry, Réservations: (514) 381-9650

Chacun a son resto italien préféré... nous pourrions devenir le vôtre!
Porta d'Italia
288 Laurier Ouest
948-1055

ROCK / chronique

L'été de l'Expo: avis de recherche

Sylvain Cormier

ASSISTIEZ-VOUS à l'une des deux prestations d'Otis Redding à l'Expo-Théâtre, les 3 et 4 juillet 1967 ? Et Simon & Garfunkel, le 14 ou le 15, vous y étiez ? Et les Turtles, les Supremes, Sam & Dave, Peter, Paul & Mary, le Lovin' Spoonful ? Peut-être affectionnez-vous plutôt les Baronets, qui occupaient la scène du Jardin des étoiles du 16 au 22 du même mois ? Si vous avez vu un spectacle de rock, de folk, de folk-rock, d'acid-rock, de yé-yé ou de chansonniers pendant la durée de l'Exposition universelle de 1967, sur le site ou non, soyez chou, écrivez-moi. Il s'agit de tracer dans ces pages le portrait musical de l'été de l'amour à Montréal, un quart de siècle plus tard, et les données manquent.

détails, qui m'intéressent furieusement. Vous aviez des fleurs dans les cheveux, soit. Mais combien, et de quelle espèce ? Quelles chansons le Jefferson Airplane avait-il joué lors du concert gratuit sur le terre-plein de la Place Ville-Marie ? Que portait Grace Slick ? Dans son livre sur Gerry Boulet, Mario Roy mentionne le show des Mothers Of Invention de Frank Zappa au Nouveau Pénlope de la rue Sherbrooke. Vous reste-t-il assez de neurones saines pour en évoquer le souvenir ? Quelle sorte d'été musical avez-vous vécu en 1967 ? Où alliez-vous danser ? Quels disques vous êtes-vous procurés ? Si vous avez gardé des programmes ou des journaux de l'époque, photocopiez ou faxez-les moi, vous seriez des amoureux.

On répète inlassablement que l'été 67 fut celui où le Québec s'ouvrit aux différentes tendances musicales du

monde. J'avais 6 ans à l'époque, et je me couchais tout de suite après les *Commandos du désert*, alors, je m'en remets à vous.

Puisqu'on est sur le sujet, il y aura aussi 25 ans le 1er juin que *Sgt Pepper's Lonely Hearts Club Band* garantissait un merveilleux moment à tous. L'avez-vous acheté le jour de sa sortie ? Rappelez-moi vos impressions de première écoute, et je vous en serai éternellement reconnaissant.

Karen Young et Jimmy James contre l'intolérance

KAREN YOUNG seule, c'est déjà quelque chose. Sa voix est un instrument superbement raffiné, au registre phénoménal, d'une justesse inouïe, capable de vous mitonner le *Lucky lucky* de Richard Desjardins avec la douceur d'une Joni Mitchell et un scat vertigineux à la Cleo Laine

d'un même souffle. Jimmy James seul, c'est toujours la preuve par quatre qu'une guitare électrique parle, converse, pleure, crie, vocifère, hurle et murmure à volonté. Et tous les clubs de la ville en sont les témoins depuis... depuis quand, au fait ?

Ensemble au Café-Campus, mercredi prochain à 21 h 30, dans le cadre de l'événement *Intolérance Zéro* — on vise la « surcriminalisation des drogues légères, le racisme, la violence faite aux femmes », etc. —, ils privilégieront le répertoire planant de la fin des années 60. Young chantant Janis, James réinventant Jimi, voilà qui promet. À propos, qu'en est-il de cette rumeur qui envoie le Café-Campus à la Place Dupuis ? Un démenti serait apprécié.

Les B.B. pour tous

LEUR SHOW du Théâtre Olympia en avril 1990 m'avait agréablement étonné, moi qui les avait pris jusque là pour des *teen idols* sans conséquence : *pacing* irréprochable, arrangements efficaces, belle énergie. Très lèché, absolument pro. Leurs reprises des Sultans (*La poupée qui fait non, Tu es impossible*) et des Police (la bilingue *Hungry For You*) m'avaient alors semblé plus qu'appropriées. Deux ans, des dizaines de spectacles en province et un deuxième album plus tard, les cris de leur auditoire de jeunes adolescents auront-ils gagné ou perdu en stridence ? On le constatera jeudi prochain au Spectrum, à 19 h 30. Une première montréalaise ouverte aux moins de dix-huit ans.

John Mellencamp au Forum
DANS *Falling From Grace*, son

premier film, John Mellencamp regarde le plancher et se gratte la tête pendant deux heures. Son dernier album, *Whenever We Wanted*, est un regrettable retour à l'adolescence et aux riffs caricaturalement stiffs qui sent la crise existentielle à pleines narines. Mais en spectacle au Forum jeudi à 20 h, je le parierais, Mellencamp et ses fermiers de l'Indiana sauront encore nous labourer les chairs avec leur rock'n'roots dévastateur.

La semaine rock

SIGNE avant-coureur du printemps on annonce des supplémentaires : la *rencontre de rêve* de Claude Dubois au Théâtre des Variétés se poursuit du 11 au 14 et du 17 au 21 mars, alors que les *Portes du matin* continuent de s'ouvrir pour Richard Séguin jusqu'à dimanche au Spectrum. Vivement les bourgeois !

Musique de chambre en continu demain

Marie Laurier

POUR LA troisième année consécutive, le Conservatoire de musique de Montréal ouvre ses portes au grand public demain (samedi) pour une série de concerts, ateliers et récitals de musique de chambre donnés par les professeurs, les élèves, anciens et actuels, ainsi que des compositeurs.

Cette initiative du professeur et artiste Robert Verebes poursuit un double objectif : permettre aux musiciens et aux amateurs de musique de chambre d'échanger leurs connaissances et démontrer au public l'excellence de la formation dispensée aux étudiants.

Dès 9 heures du matin, au 100 rue Notre-Dame est, le public sera accueilli pour le petit déjeuner au son de la musique jouée par un orchestre de cuivres. Il y aura ensuite des ateliers consacrés aux cordes, aux cuivres, aux vents et à la musique baroque dans les différentes salles de l'institution.

L'après-midi débutera à 13 h 30 avec un concert du Miami Wind Quintet et de la pianiste Lise Boucher. Ils interpréteront des œuvres de Nick Ayoub, Jacques Ibert et Beethoven. À 15 h, ce sera au tour des élèves du conservatoire de présenter des œuvres de musique de chambre d'anciens compositeurs-professeurs, soit Claude Champagne, Otto Joachim et Clermont Pépin. À 16 h 30, l'Ensemble de cuivres et de percussions dirigé par Joseph Zuskin donnera un récital.

Pour clore cette journée, un concert-gala aura lieu à 20 h. Les formations musicales et les artistes invités sont le Quatuor Claudel formé de quatre musiciennes, de nouveau



Robert Verebes

le Miami Wind Quintet, le pianiste Edward Auer, le violoniste Moshe Hammer et le soprano Valérie Kinslow. Les professeurs Denis Brodt, violoncelliste, Guy Lahcapelle, percussionniste, Mireille Lagacé, clarinettiste et Robert Verebes, artiste, participeront également à cette soirée qui sera suivie d'un vin d'honneur.

Toutes les activités de la journée sont gratuites et aucun laisser-passer n'est requis.

Ouverture sur la musique

Les boîtes ne sont pas toutes carrées

Texte de Jean Régner. Avec Marie-Hélène da Silva, Jean Régner, Jean-Luc Ethier. Musique de Jean-Luc Ethier. Décor de Claude Poirier. Costumes de Louise Poirier. Une production du Moulin à Musique à l'affiche du Centre Strathearn jusqu'au 8 mars.

Lyne Crevier

D'UNE BOÎTE à malice, à surprise, à musique, il peut en sortir des objets, des sons, tous plus curieux, les uns que les autres. À partir de boîtes qui « ne sont pas toutes carrées », on peut aussi démontrer que la vie n'est pas aussi conforme et stable qu'il n'y paraît.

C'est là où intervient Le Moulin à Musique en essayant de voir les choses autrement. Les sons (concrets, conventionnels), émanant du violon, du synthétiseur ou encore des voix naturelles et modifiées, recréeront toute une fête auditive.

Marie-Hélène da Silva s'y essaie et réussit fort bien. Comédienne, musicienne, enseignante et animatrice, elle mène à la baguette sa compagnie depuis 11 ans pour l'amour de la musique. En incluant aux tout-petits (de cinq à dix ans) les rudiments

de cet univers opaque, par le biais de spectacles musicaux retentissants comme *La symphonie synthétique*, *Un violon sur l'épaule* ou *Madame Violon, conférencière*.

Dans *Les boîtes ne sont pas toutes carrées*, musique, décor et costumes s'inspirent du jeu vidéo *Super Mario Bros*. Or, ces sons électroniques ont le don de taper sur les nerfs de plus vieux, alors qu'ils ravissent de plus jeunes. Mais le violon vient adoucir le reste.

En compagnie de deux amis, Gabrielle (Marie-Hélène da Silva) et Mathieu (Jean Régner), et d'un bruiteur, à la console, le public s'ouvre au monde touffu de la musique (note, silence, portée, clef, gamme) qui ne va pas sans des « boîtes » fort intrigantes, appelées métronome, diapason. Il apprend aussi comment le son vibre, grimpe ou descend; comment il parvient à l'oreille interne. Et tout cela en entendant des airs classiques, rap, pop... C'est didactique mais ça marche.

L'énergie que les comédiens mettent à « enseigner » aux enfants quelques notions musicales est remarquable. Le spectacle circule déjà dans le réseau scolaire ou ailleurs depuis un bon moment, et il ne semble pas près de mourir.

La représentation terminée, Marie-Hélène demande aux enfants s'ils

ont des questions. Quelques braves se risquent sur scène, et voilà qu'un autre « show » débute. Ce jour-là, un garçonnet timide s'approche d'un micro, en mesure de modifier sa voix. Qu'a-t-il mangé ce midi ? « Du spaghetti », répond-il dans un souffle effrayant d'outre-tombe, qui tour à tour le pétrifie, le fait rire. Des plans pour le faire vomir, le petit !

MEILLEUR FILM ÉTRANGER
CESARS 92
L'UN DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE
CAMERA D'OR
PRIX DU PUBLIC
CANNES 91
TOTO LE HEROS
un film de JACO VAN DORMAEL
Tous les soirs: 7h30, 9h15
Mar. et sam.: 5h30, 7h30, 9h15
Dim.: 1h30, 3h30, 5h30, 7h30, 9h15
Festival 849-7277
35, MILTON (angle Clark/Sherbrooke)

GRAND PRIX du JURY CANNES 1991
GRAND PRIX DE LA CRITIQUE DE LOS ANGELES
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
"Quatre heures de cinéma pur!"
LIBÉRATION
"Magnifique!"
—Jean Bérbe, LA BANDE DES SIX.
"Le chef-d'oeuvre absolu de Rivette!"
—Luc Perreault, LA PRESSE
"Fascinant!"
—M. A. Lussier, CIBL-FM

La Belle Noiseuse
UN FILM DE JACQUES RIVETTE
AVEC MARIANNE DENICOURT DAVID BURSSTEIN GILLES ARBONA ET LA MAIN DU PEINTRE BERNARD DUFOUR
SCÉNARIO DE PASCAL BONITZER CHRISTINE LAURENT et JACQUES RIVETTE
PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ PIERRE GRISÉ PRODUCTIONS
EN COPRODUCTION AVEC FR3 FILMS PRODUCTION ET GEORGE REINHART PRODUCTION

LE DEVOIR Omer DeSerres
DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS
tous les jours: 1:30 - 7:00

FAMOUS PLAYERS INFO-FILM 866-0111
11 h00 à 22 h00
"Une coupe de champagne... C'est exquisement interprété et réalisé avec une entraînante vivacité."
—Francine Laurendeau, Le Devoir
TALONS AIGUILLES
UN FILM DE PEDRO ALMODOVAR
Le PARISIEN 1:25-4:15-6:50-9:20
v.o. espagnole. e.-t. anglaise

MON PÈRE CE HEROS
GAGNANT du CÉSAR du meilleur acteur
Le PARISIEN 12:40-2:50 5:00-7:10-9:30
LAVAL Tous les soirs 7:00-9:10 sam-dim 12:20-2:30 4:40-7:00-9:10
CINÉMA PINE Tous les soirs 8:10 ven-sam-dim 8:15

MONTRÉAL A LE COUP DE Foudre!
"Une éblouissante et poétique histoire d'amour. Carax nous en met plein la vue, plein les oreilles."
"Un grand moment de cinéma."
Les Amants du Pont-Neuf
Avec LAVANT LEOS CARAX BINOCHÉ
Le PARISIEN 1:30-4:30-7:00-9:35

"Le meilleur film de ZIDI depuis LES RIPOUX."
LE NOUVEL OBSERVATEUR
L'HERMITTE MIOU-MIOU BOUJENAH
DANS UN FILM DE CLAUDE ZIDI **LA TOTALE!**
Présentement à l'affichel
Le PARISIEN 12:30-2:45 4:55-7:10-9:25
OMEGA Tous les soirs 7:30-9:30

UN HOMME ET DEUX FEMMES
UN FILM DE VALÉRIE STROH. D'après DORIS LESSING
distribution prima film
DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS 1:10-3:10-5:10-7:15-9:15

7 GAGNANT DE CÉSARS
GÉRARD DEPARDIEU
JEAN-PIERRE MARIELLE
ANNE BROCHET
Tous les matins du monde
ALAIN CORNEAU
1:00-3:10-5:20 7:30-9:45
DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS
LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE Sam. et Dim.: 2:00-4:30-7:00-9:30 Sem.: 7:00-9:30

PRIX DU JURY, FESTIVAL DE CANNES
EUROPA
LARS VON TRIER
avec JEAN-MARC BARR BARBARA SUKOWA
"Le chef-d'oeuvre absolu."
PIERRE LÉROUX JOURNAL DE MONTRÉAL
"C'est une véritable révélation que ce film."
FRANCIANE PELLETIER LA PRESSE
"EUROPA est un film d'aujourd'hui."
LES CAHIERS DU CINÉMA
"Son brio est époustoufflant."
v. anglaise avec sous-titres français 1:40-3:00-5:05-7:10-9:15
MAX FILMS BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE
LE FAUBOURG 116, RUE STE CATHERINE

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS



Le mouvement de résistance afrikaner : des accointances avec les forces armées régulières ?



PHOTOS AP

La grande misère des quartiers montréalais

À quand une politique de développement local ?

Louise Pailement

Directrice générale de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal

UN PORTRAIT récent de la main-d'œuvre du Grand Montréal révèle les disparités extrêmes que l'on observe entre ses territoires (1). Il fait ressortir, entre autres, la situation économique désastreuse d'un arrondissement comme celui du Centre-Sud/Plateau Mont-Royal qui, avec ses 125 000 résidents, a une taille comparable à celle d'une municipalité régionale de comté.

Selon cette étude couvrant plus d'une centaine de MRC et les neuf arrondissements de la Ville de Montréal, le Centre-Sud/Plateau Mont-Royal se classe au 13^e rang des territoires les plus défavorisés du Québec !

La conscience d'une telle précarité économique a suscité le rassemblement dynamique des forces du milieu, depuis sept ans, au sein des corporations de développement économique et communautaire (CDEC). On peut d'ores et déjà dire que leur réussite tient à leur compréhension de la « personnalité » de chacun de leurs territoires.

Inspirées de la philosophie de Schumacher, *Small is Beautiful*, les CDEC se sont rapidement mesurées aux tenants du *Big is Powerful*. Elles sont fondamentalement convaincues que le développement économique local permet une croissance dont les impératifs sont davantage posés en fonction du développement de la collectivité.

Les échecs récents de plusieurs grandes entreprises nous portent à croire qu'une communauté n'a de leçons à recevoir de personne, lorsqu'elle décide de se prendre en main. Il faut le dire et le redire : les initiatives locales sont de grandes génératrices d'emplois.

Une action entravée par des politiques incohérentes

Au moment où la CDEC s'active à dynamiser la communauté qu'elle dessert, le gouvernement du Québec adopte des politiques qui ne sont pas toujours évidentes ou cohérentes.

Le projet de loi sur la création d'une Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, actuellement à l'étude en commission parlementaire, s'attaque — ce n'est pas trop tôt ! — à la nécessité de rehausser les compétences de la main-d'œuvre active, par un effort concerté des partenaires.

Malheureusement, ce projet ne s'adresse pas aux innombrables « chômeurs de longue durée ». Pourtant, dans son énoncé de politique (*Partenaires pour un Québec compétent et compétitif*), le ministre Bourbeau s'engageait à simplifier et à regrouper les programmes, dont l'un s'adresse spécifiquement aux « organismes du milieu engagés dans le développement de l'emploi ». Mais la voie ouverte — l'aide au fonctionnement de comités de coordination et à l'élaboration d'un plan d'action — est beaucoup trop étroite.

Pour mieux comprendre les intentions du ministre Bourbeau, il faut se référer au Plan stratégique du Grand Montréal, dévoilé en décembre dernier par M. Daniel Johnson.

Dans ce document, il est question d'élargir le champ d'intervention des CDEC pour mettre en place des ser-

vices directs à la communauté pour les chômeurs de longue durée. Le document présente divers types de services et de programmes qui pourraient être créés par les CDEC et dont le budget disponible serait de 2 millions par année pour le Grand Montréal. Ce montant perd de son importance lorsqu'on le met en parallèle avec le coût annuel global d'une personne en chômage, estimé à quelque 80 000 \$.

De son côté, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, travaille au développement des entreprises avec sa stratégie des « grappes industrielles ». En même temps, le Service d'aide aux entreprises (SAE) de la CDEC, dont la philosophie d'action s'apparente à celle du ministre Tremblay, est remis en question par ses bailleurs de fonds. Développé en fonction des besoins des entreprises, le SAE assure le « suivi de gestion », étape qui fait souvent la différence entre le succès ou l'échec des entreprises.

Enfin, le ministre responsable du Développement régional, M. Yvon Picotte, a présenté une réforme de structure orientée vers la décentralisation, plutôt qu'une véritable politique de développement régional.

Des politiques éclatées

Les orientations gouvernementales ne tiennent pas compte des impératifs du développement local et ne permettent pas aux CDEC de jouer un rôle dynamique dans l'économie.

La seule niche offerte au développement local se situe dans la promotion et l'élaboration de programmes de soutien à la formation et à l'employabilité. Mais à quelles portes iront donc frapper tous les bénéficiaires de ces programmes pour offrir leurs capacités et leurs connaissances, sans un programme parallèle de soutien à l'entreprise ?

Pour arriver à remplir adéquatement sa mission, la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal doit naviguer entre les eaux de trois niveaux de gouvernement ayant chacun des sensibilités différentes, « magasiner » parmi une dizaine de programmes, pour finalement aboutir à quatre ou cinq sources de financement temporaire.

Ces conditions sont inacceptables pour des organisations dont la mission est particulièrement difficile à remplir, compte tenu de la conjoncture économique actuelle.

Au moment où le gouvernement du Québec s'apprête à mettre en œuvre ses grandes orientations en morceaux détachés et sans vision d'ensemble, il doit reconnaître qu'il est vital de se doter d'une politique de développement local, basée sur les expériences et les acquis des CDEC.

Un premier signe de bonne volonté, en ce sens, serait sûrement, de la part du gouvernement, le ferme engagement de simplifier immédiatement les programmes de financement des CDEC, en reconnaissant les particularités de leur démarche et l'importance de leur mission.

(1) *Éléments pour un portrait de la main-d'œuvre du Grand Montréal*, document de recherche du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, novembre 1991.

Le référendum « blanc » de Frederik de Klerk

La démocratie en Afrique du Sud est encore loin, bien loin

Pierre Beaudet

Chercheur au Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe

M. FRANÇOIS BROUSSEAU a raison de souligner l'importance du référendum « blanc » convoqué pour le 17 mars en Afrique du Sud (LE DEVOIR, 27 février). Le gouvernement de Klerk cherche à obtenir de l'électorat blanc un chèque en blanc pour continuer le processus de négociation entamé depuis février 1990.

Si la question est simple, par contre les enjeux sont complexes. Il y a d'abord la redéfinition du bloc politique blanc, entre le Parti national actuellement au pouvoir et les forces d'extrême-droite. Et il y a ensuite la confrontation entre le bloc blanc et les forces qui représentent la majorité noire, notamment l'*African National Congress* présidé par Nelson Mandela.

L'objectif de M. de Klerk n'est pas de mettre en place une démocratie non raciale en Afrique du Sud.

Selon les sondages récents, la bataille sera chaude. Un déplacement d'à peine 7 % des électeurs pourrait coiffer la victoire au parti de M. de Klerk. L'extrême-droite s'efforce de rassembler toutes ses forces derrière le Parti conservateur et les groupes néo-nazis comme l'AWB. Cependant, il semble que M. de Klerk soit apte à gagner son pari. Une majorité de l'opinion blanche estime qu'il est davantage en mesure de protéger ses intérêts.

Le véritable objectif du président

La ligne de démarcation entre cette extrême-droite remuante et le Parti national ne se situe cependant pas, comme le laisse entendre M. Brousseau, sur la question de la démocratie. L'objectif de M. de

Klerk n'est pas de mettre en place une démocratie non-raciale en Afrique du Sud.

Depuis le début du processus en cours, le Parti national a constamment fait bloc contre les propositions des mouvements anti-apartheid. Notons entre autres le blocage face au principe « une personne, un vote ». De toute évidence, le régime cherche à imposer sa propre conception de la « démocratie restreinte », où le vote de la minorité blanche aurait définitivement plus de poids que celui de la majorité noire.

C'est ce dont il s'agit par exemple lorsque le Parti national exige un Parlement à deux chambres, dont la chambre « haute » serait élue de manière à favoriser la minorité raciale. Parallèlement, le régime cherche à s'associer une partie minoritaire des Noirs en leur offrant certains des privilèges autrefois réservés aux Blancs.

Par exemple, divers programmes sont en place pour permettre l'accès à la propriété pour une minorité noire (15-20 %). De cette façon, l'apartheid deviendrait davantage « social » et un peu moins « racial », bien que la grande majorité des Noirs resterait pauvre, face à une minorité blanche largement bien pourvue.

Cette « réforme en haut » proposée par de Klerk est similaire à certains égards aux tentatives désespérées des régimes est-européens à la fin des années 70, notamment en Pologne, pour diviser l'opposition et forcer les groupes dissidents à accepter de partager le pouvoir, et d'abandonner leur projet de le renverser.

Si l'extrême-droite sud-africaine est néanmoins contre ce projet de démocratisation partielle, c'est parce qu'elle craint que le gouvernement ne soit éventuellement débordé par le mouvement populaire (encore là, comme cela est survenu en Europe de l'est).

Pour remporter le test du référendum par ailleurs, le gouvernement cherche à apaiser les forces de sécurité, surtout l'armée.

L'action violente couverte par Pretoria

Contrairement à ce qu'on affirme souvent, c'est l'armée « officielle », et

non une obscure force clandestine, qui est impliquée dans la violence contre les mouvements anti-apartheid. Comme on sait, ces actions ont conduit à des centaines d'assassinats de militants noirs dans le pays. C'est le « Directorate of Military Intelligence » (Directorate of Military Intelligence) qui orchestre cette déstabilisation, qui passe par des groupes clandestins ou encore par le mouvement Inkatha de M. Buthelezi.

Or, depuis le début des négociations, M. de Klerk a couvert l'action de ces soldats. Le directeur en question dispose d'un budget spécial de 1,4 milliards de dollars US, une somme considérable que le président de Klerk lui-même doit approuver. Encore récemment, le gouvernement refusait d'admettre les faits révélés par sa propre commission (Commission Goldstone) en vantant l'« intégrité » et l'objectivité des forces armées sud-africaines.

Selon l'ex-colonel Nico Besson des « forces spéciales » de l'armée sud-africaine, il existe un comité spécial et secret, au sein même du cabinet sud-africain, qui planifie et approuve les actions terroristes de l'armée. Bien que le gouvernement ait affirmé avoir mis fin au financement secret de Inkatha, les agents publics continuent d'alimenter le mouvement de M. Buthelezi. De plus, la presse sud-africaine révélait encore récemment l'existence de bases d'entraînement militaires mises en place par l'armée et destinées aux militants de Inkatha.

La raison derrière ces actions est relativement simple. Tout en voulant négocier avec l'opposition anti-apartheid, le gouvernement de M. de Klerk cherche à le mettre au pied du mur. Le mouvement de M. Mandela par exemple ressort passablement affaibli des douze derniers mois de violence, puisque ce sont ces partisans, dans une large majorité, qui ont été touchés. Dans plusieurs townships, il est désormais impossible de tenir une réunion publique, encore moins de recruter, d'organiser, d'éduquer la population pour qu'elle s'insère dans la vie politique.

Il se peut donc que l'ANC et les autres groupes anti-apartheid soient forcés de céder devant le gouvernement. Mais une telle soumission,

tout en « réglant » le conflit de manière temporaire, ne ferait que reporter à plus tard le dénouement de la crise.

Toute réforme, pour être durable en Afrique du Sud, doit conduire à l'instauration d'une réelle démocratie, ce qui inévitablement, remettra en question les privilèges, tant politiques qu'économiques, de la minorité raciale.

Bien sûr, des compromis sont négociables, sur le rythme du changement et sur des garanties constitutionnelles et politiques qui devraient empêcher le futur gouvernement démocratique d'imposer une nouvelle dictature et de nier les droits des minorités. Mais sur le fond, il ne peut y avoir de solution mitoyenne.

Une illusion dangereuse

Une situation de type « ni gagnant, ni perdant » serait une illusion. Après tout, ce ne serait par la première fois que des processus de transition démocratique dérailleraient à mi-chemin. Pensons à l'Argentine du milieu des années 70, ou encore aux événements plus récents en Birmanie et en Corée du Sud.

Entre la stratégie de M. de Klerk et celle de l'extrême-droite, les contradictions sont donc davantage tactiques que stratégiques. Pour de Klerk, il s'agit d'une autre façon de protéger les privilèges de la minorité, tout en contrôlant l'opposition anti-apartheid.

Dans ce contexte, il me semble prématuré de qualifier le référendum « blanc » de M. de Klerk de « grand pas en avant » vers la démocratie. Comme les stalinien en Pologne ou en Union soviétique, de Klerk et son Parti national n'ont ni la légitimité ni la capacité d'opérer une véritable réforme démocratique en Afrique du Sud.

Au plus tôt, un nouveau gouvernement de transition, sous la direction des mouvements anti-apartheid, doit être constitué pour prendre la relève. Au lieu d'applaudir aux réformes incomplètes et ambiguës du régime blanc, les pays occidentaux devraient donc accentuer leurs pressions pour favoriser ce transfert de pouvoir.

Les handicapés réclament un accès égal à la justice

Pierre Thibeault

Responsable de l'information à la Confédération des organismes des personnes handicapées du Québec

LE QUÉBEC doit-il ajuster son système judiciaire à la diversité actuelle de sa société ? En d'autres termes, dans un contexte d'universalité des services, peut-on, doit-on, considérer la population en terme de groupes et sous-groupes distincts et nécessitant une attention particulière ?

À l'automne dernier, le groupe de travail sur l'accessibilité à la justice déposait officiellement le rapport McDonald, du nom de son président. Ce rapport, généralement bien accueilli, dressait un tableau critique du système judiciaire québécois et avançait quelques recommandations pour mettre en pratique la notion de « justice également accessible à tous ».

Dans la foulée de ce rapport, le ministre de la Justice Gil Rémyillard organisait récemment le Sommet de la justice, à Québec. Sa problématique : « Le gouvernement, tout en conservant sa responsabilité décisionnelle principale et prépondérante en matière de justice, cherche à assurer un

meilleur maillage des intervenants sociaux et gouvernementaux en matière de justice, à tirer partie des forces vives de notre société et à sensibiliser la population aux enjeux de l'administration de la justice au Québec pour la prochaine décennie. »

Certains observateurs voient là un renforcement significatif du monisme juridique et, dans certains cas, une réduction du concept de « justice » à celui de « droit ».

Bien sûr, l'État reste seul à légiférer. Cela dit, il ne s'agit nullement de réduire ou de limiter la justice à la simple notion de droit. Cette dernière n'est pas un but, mais un moyen des plus efficaces pour éliminer les barrières systémiques, principaux obstacles à l'universalisation concrète du système judiciaire.

L'équité débute par l'acceptation des différences et pour certaines personnes, ces différences limitent leur accès à la justice. « Parmi les personnes qui rencontrent des difficultés sérieuses pour exercer leurs droits, les personnes handicapées peuvent être mentionnées en tête de liste », pouvait-on lire récemment dans un document officiel du ministère de la Justice. Aux barrières généralement communes à toute la population, s'ajoutent celles

occasionnées par leur déficience, qu'elle soit psychique, physique, sensorielle ou autre.

L'accessibilité architecturale sur la bonne voie

Lorsqu'on pense « personnes handicapées », la notion d'accessibilité architecturale vient immédiatement à l'esprit. Il faut souligner le travail effectué depuis plusieurs années par diverses instances décisionnelles pour réduire le problème posé par l'accès physique aux bâtiments de l'appareil judiciaire.

La plupart des palais de justice, des bureaux d'aide juridique et des services de police sont aujourd'hui accessibles en fauteuil roulant.

Il faut, bien entendu, poursuivre les initiatives en ce sens, mais il est certain que les intervenants de la justice et sociaux sont sensibilisés à la problématique de l'accessibilité architecturale et que nous semblons en bonne voie de parvenir à des solutions concrètes et définitives dans un proche avenir.

La communication, un problème majeur

Il faut élargir l'accessibilité universelle au système judiciaire et en particulier en ce qui a trait à la communication.

D'une part, l'information sur les droits, obligations et recours disponibles, destinée aux personnes handicapées, constitue un élément essentiel d'un système de justice adapté à leurs besoins.

D'autre part, la prestation des services d'aide et d'accompagnement, en particulier ceux liés à l'interprétation, doit non seulement être généralisée, mais de surcroît être envisagée dans le respect de la volonté et de l'autonomie de la personne handicapée.

Le Centre québécois de la déficience auditive précisait, dans un récent mémoire, que « tout ce qui a trait au domaine de l'interprétation visuelle est d'une très grande pauvreté, et entraîne souvent des difficultés supplémentaires qui abouissent le processus judiciaire d'une façon préjudiciable à la personne sourde ». Et de renchéir : « L'absence totale d'assistance technique adaptée à son handicap place souvent la personne sourde dans une situation où le respect de ses droits est compromis. »

Les principes régissant la prestation de ces services pourraient s'inspirer

du « Protocole pour l'enquête et la poursuite dans des affaires concernant des personnes handicapées ayant des besoins particuliers de la communication », présenté par le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse le 12 avril 1991.

Un « Centre des droits » comme catalyseur

Comme nous avons pu le constater, dans bien des cas, ce ne sont pas les droits eux-mêmes qui font défaut mais bien leur connaissance. D'où l'importance de la communication et du développement d'un véritable partenariat entre tous les secteurs concernés.

C'est dans cet esprit que sont formulées les 16 recommandations appuyées par les représentants des personnes handicapées au Sommet de la justice.

L'une de ces recommandations vise la création d'une ressource permanente et efficace, véritable « Centre de défense des droits des personnes handicapées », calquée sur les modèles canadiens (Conseil canadien des droits des personnes handicapées) et ontarien (*Advocacy Resource Centre for the Handicapped*). Ses rôles seraient multiples : informer les personnes

handicapées; agir en tant qu'expert-conseil en cas de litiges, de réformes législatives et d'analyses de projets de loi; intervenir dans la formation des futurs acteurs du système judiciaire, etc.

Ce projet a déjà le soutien du Curateur public, du ministère de la Justice, de la Chambre des notaires et de la Commission des droits de la personne.

Non pas que la mise en place de ce service constitue une condition *sine qua non* à la concrétisation des objectifs formulés par les personnes handicapées au Sommet de la justice. Mais elle aurait un effet déclencheur qui garantirait, sans nul doute, la réalisation de solutions globales beaucoup plus rapidement.

Hormis les coûts engendrés par les procédures judiciaires auxquels doivent faire face la plupart des Québécois, les personnes handicapées doivent, en plus, surmonter une foule de barrières systémiques avant de pouvoir exercer leurs pleins droits. Souhaitons seulement que le Sommet de la justice ne se révélera pas *a posteriori* une autre coquille vide, mais qu'il débouchera sur des prises de décisions efficaces et concrètes.